



## Conseil économique et social

Distr. générale  
11 juin 2012  
Français  
Original : anglais

---

### Comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale Deuxième session

New York, 13-15 août 2012

Point 11 de l'ordre du jour provisoire\*

#### Rapports spéciaux sur les activités régionales et thématiques

### Rapports spéciaux sur les activités régionales et thématiques

#### Note du Secrétaire général

Le présent document est un résumé du rapport<sup>1</sup> transmis par le Secrétaire général au Comité, concernant les activités régionales et thématiques des cinq entités suivantes : le Comité permanent de l'infrastructure des SIG pour l'Asie et le Pacifique, le Comité permanent de l'infrastructure des données géospatiales pour les Amériques, le Comité de l'information, de la science et de la technologie pour le développement de la Commission économique pour l'Afrique, l'organisation EuroGeographics et le Conseil commun des sociétés d'informations géospatiales.

Dans son rapport, le Comité permanent de l'infrastructure des SIG pour l'Asie et le Pacifique décrit les activités menées par ses trois groupes de travail dans les domaines suivants : a) technologies et applications géodésiques; b) gestion des données géospatiales et services s'y rapportant; et c) gouvernement et société géomatés. Il décrit également les activités de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et traite des problèmes de plus en plus importants rencontrés en matière de gestion de l'information géospatiale dans la région de l'Asie et du Pacifique.

Le rapport du Comité permanent de l'infrastructure des données géospatiales pour les Amériques expose les activités menées dans les domaines suivants : a) renforcement des capacités institutionnelles; b) normes et spécifications techniques; c) pratiques exemplaires et directives en matière de développement des infrastructures de données spatiales; d) innovations introduites par les autorités nationales responsables de l'information géospatiale; e) acquisition de connaissances sur les questions liées aux infrastructures de données spatiales de la

---

\* E/C.20/2012/1.

<sup>1</sup> La version intégrale est disponible uniquement en langue originale à l'adresse suivante : [http://ggim.un.org/ggim\\_committee.html](http://ggim.un.org/ggim_committee.html).



région; f) évaluation de l'état d'avancement de l'élaboration d'infrastructures de données spatiales dans les Amériques; et g) technologies facilitant la réflexion sur les infrastructures de données spatiales. Le rapport donne un aperçu des progrès accomplis dans ces sept domaines thématiques.

Le rapport soumis par le Comité de l'information, de la science et de la technologie pour le développement de la Commission économique pour l'Afrique porte sur la promotion en Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale au moyen de la Déclaration d'Addis-Abeba sur la gestion de l'information géospatiale, adoptée en août 2011 par un groupe représentatif de professionnels africains de la gestion de l'information géospatiale. La Déclaration porte sur le Plan d'action pour la gestion de l'information géospatiale en Afrique.

Dans son rapport, l'organisation EuroGeographics décrit ses activités régionales en Europe en ce qui concerne : a) l'élaboration d'une infrastructure technique permettant de diffuser des données de référence nationales au moyen du cadre de référence européen pour les données géospatiales (European Location Framework) et b) l'appui que les autorités nationales responsables de l'information géospatiale apportent au service de gestion des catastrophes et des situations d'urgence de la Commission européenne en lui donnant accès aux données de référence nationales, conformément à un accord conclu avec l'Agence européenne pour l'environnement.

Le rapport présenté par le Conseil commun des sociétés d'information géospatiale aborde les questions recensées par le groupe de travail créé à cette fin par l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et donne des renseignements sur l'appui et les contributions que le Conseil commun peut apporter aux activités liées à ces questions en collaboration avec ses organisations membres.

Le Comité est invité à prendre acte des cinq rapports.

---